L'info

adpm
action développement parrainages mondiaux

Association issue de l'asbl
Aide aux Personnes Déplacées fondée par
Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix

ACTION DÉVELOPPEMENT - PARRAINAGES MONDIAUX

2E SEMESTRE 2017 - NUMERO 46

Crédit photo : Pilar Pineiro

Périodique semestriel édité par l'ONG A.D.P.M., rue du Marché 33, 4500 Huy - Bur. dépôt : Liège X - P202139

SOMMAIRE

- Editorial ..... P. 2
- Deux antennes d'alphabétisation…
  une étape indispensable à la formation à un métier ..... P. 3
- La formation arts culinaires/service Horeca…
  Un passeport pour l'emploi ... . P. 4
- Les parrainages individuels … ..... P. 4
- Les réfugiés burundais au Rwanda ..... P. 5

L'info

EDITORIAL

A votre bon cœur…

Nous avons entamé cette rentrée de septembre avec enthousiasme et détermination, en faveur des enfants et jeunes réfugiés, déplacés, victimes de conflits. Formations professionnelles, cours d'alphabétisation, encadrement social et suivi des jeunes parrainés… sont autant de projets, qui méritent notre attention et notre intervention.

C'est pourquoi nous vous remercions pour votre fidélité et appelons à votre solidarité en cette fin d'année 2017 ! Tous vos dons, peu importe le montant, feront la différence !

Plus que jamais en ces temps difficiles, votre participation sous forme de dons nous permet de continuer nos activités tant ici au Nord, que là-bas, au Burundi, au Rwanda ou au Liban. Votre générosité nous permet aussi d'accompagner nos partenaires locaux, de les former et de les aider à mener, sur le terrain, les actions nécessaires pour permettre à nos bénéficiaires de poursuivre une scolarité normale ou d'accéder à des formations, en vue d'une autonomie financière à moyen terme.

Vous êtes un acteur indispensable de notre travail. Votre geste généreux nous permet de poursuivre celui-ci pour offrir et préparer un avenir meilleur à tous nos jeunes étudiants.

Compte bénéficiaire : IBAN : BE97 0001 8192 8449 BIC : BPOTBEB1

Un tout grand merci pour votre générosité !

Un tout grand merci pour votre don...

Et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2018 !

Coup de projecteur sur nos projets au Rwanda.

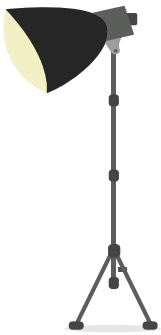

Une mission au Rwanda en aout dernier a permis de visiter le terrain, de rencontrer les partenaires locaux, d'évaluer les projets en cours et d'identifier de nouveaux partenaires et projets pour 2018.

Les rencontres avec les bénéficiaires nous ont permis de réaliser à quel point nos formations peuvent avoir une influence positive sur leurs vies.

Les rencontres avec nos partenaires actuels ont confirmé leur efficacité et leur inaltérable motivation.

Les évaluations réalisées sur les projets ont montré l'impact positif de nos actions.

Plusieurs nouvelles possibilités de projets ont été identifiées en faveur d'un nouveau public bénéficiaire : les réfugiés burundais urbains, à Kigali (Rwanda).

Tout ceci est de bon augure pour notre campagne 2018.

Retrouvez les détails de la mission, les nouvelles des projets et quelques photos dans les pages qui suivent.

Bonne lecture !

Deux antennes d'alphabétisation... une étape indispensable à la formation à un métier

Depuis plusieurs années, Alphonsine est la formatrice du Groupe 1 et Etienne le formateur du Groupe 2. Ensembles, ils alphabétisent une centaine de jeunes par an. Ces jeunes peuvent ensuite rejoindre notre formation en arts culinaires ou une formation à un métier technique, délivré par un autre centre de formation.

Le budget annuel du projet (10.000 euros) couvre les salaires des formateurs, la location des deux classes, le matériel scolaire des élèves et des formateurs ainsi que les frais de communication, déplacement et assurances.

Pour 2018, ce budget fait encore défaut et notre association espère trouver des donateurs / partenaires financiers pour pouvoir maintenir ces deux antennes. Appel est lancé à vous chers lecteurs mais aussi aux entreprises ou pme qui souhaiteraient se lancer dans un sponsoring solidaire. Intéressés ? Faites le 04/349 03 34 ou envoyez un mail à info@adpm.be

La formation arts culinaires/service Horeca... un passeport pour l'emploi

Pilar PINEIRO, la coordinatrice projets/parrainages a eu l'opportunité de passer plusieurs heures avec les deux groupes d'apprentis cuisiniers afin de juger leur motivation mais aussi du contenu et de la qualité de la formation dispensée. Les cours se donnent sur 9 mois, avec un volet supplémentaire de cours « life skills » avant la mise en stage finale (deux à trois mois). Ces « life skills » visent à compléter la formation des jeunes par des « savoirs être et savoirs vivre » : présentation devant un patron, réalisation d'un C.V, estime de soi, connaissance de ses valeurs et compétences, respect des horaires, de l'hygiène,…

Les photos prouvent l'intérêt et la compétence des jeunes acquise lors de la formation. Pour rappel, la majorité d'entre eux étaient analphabètes, il y a deux ans encore et n'avaient comme horizon professionnel qu'un travail de domestique sous-payé dans une famille rwandaise. A la fin de la formation, ils pourront trouver un emploi bien rémunéré dans les secteurs hôtelier ou de la restauration de la capitale, Kigali.

Ce projet est financé par le CNCD pour cette année et l'année prochaine ainsi que par Opus 8

Les parrainages individuels

Impossible évidemment de rencontrer tous nos parrainés (54 actuellement) à chaque mission.

Plusieurs jeunes **parrainés individuellement** ont été rencontrés soit à leur demande soit à la nôtre pour faire un point sur leur situation scolaire.

Citons le cas de deux étudiantes, ayant fini leurs études supérieures mais souhaitant poursuivre une spécialisation, de préférence à l'étranger, en Ouganda ou au Kenya. Si leur marraine souhaite maintenir le parrainage, nous le ferons. Même si notre objectif premier est de permettre une éducation de base aux milliers de jeunes qui n'ont pas accès à l'école. Nous avons donc aussi envisagé avec nos deux jeunes diplômées la possibilité pour elles de travailler, ce qui ne les empêcherait pas de poursuivre en parallèle un deuxième ou troisième cycle d'étude.

Les autres jeunes rencontrés sont des nouveaux parrainés que nous n'avions pas encore eu l'occasion de rencontrer. Ces rencontres permettent de vérifier les informations reçues sur les familles et de prendre des photos pour les parrains/marraines.

Les réfugiés burundais au Rwanda

L'un des objectifs de la mission était l'Identification de projets à mettre en place en faveur des réfugiés Burundais présents au Rwanda et/ou dans les pays limitrophes.

Pour évaluer la situation, des rendez-vous ont été organisés au MIDIMAR, le Ministère ayant en charge la question des réfugiés ainsi qu'avec plusieurs réfugiés burundais et des associations locales en contact avec ces populations.

Brièvement, la situation est la suivante :

Le Rwanda accueille un nombre estimé de **90.000 réfugiés Burundais** sur son territoire. Ils sont répartis en deux groupes selon le MIDIMAR : les réfugiés vivant dans le Camp de MAHAMA, à la frontière Burundi/Tanzanie 60.000 personnes et les réfugiés urbains vivant principalement à Kigali mais qu'on retrouve aussi à Nyanza ou Butare 30.000 personnes.

Le statut/situation du réfugié Burundais est différent selon qu'il vit au camp ou en ville.

Dans le camp de Mahama, que nous avons eu l'occasion de visiter, le réfugié est totalement pris en charge par le HCR et les quelques organisations internationales présentes dans le camp et travaillant sous la responsabilité du MIDIMAR :

- Le logement est assuré : le camp s'étend sur plusieurs centaines d'hectares, au sud du Parc de l'AKAGERA, dans une zone totalement inhabitée et très isolée. Le camp est divisé en secteurs, quartiers, unités de vie regroupant 8 maisons avec toit en tôle. Chaque unité est pourvue d'une infrastructure de 2 sanitaires/douches et accès à l'eau potable.
- Le PAM et le HCR distribuent aux familles colis de vivres et aide financière, chaque mois.
- Le camp accueille deux grands hôpitaux construits en « dur » et accessibles gratuitement pour les réfugiés
- Deux grandes écoles (tentes en toiles cirées) accueillent tous les enfants en âge d'accéder à l'école maternelle ou primaire. Les fournitures scolaires sont distribuées par l'Unicef, les instituteurs financés par le Ministère de l'éducation rwandaise et le HCR.
- A l'extérieur du camp, le HCR a construit une école secondaire qui accueille tous les jeunes qui fréquentaient l'enseignement secondaire au Burundi. Cette école est aussi accessible aux jeunes Rwandais de la région, afin d'éviter que des jalousies ne s'installent vis-à-vis des réfugiés. L'établissement offre un enseignement général pas de formations techniques.

Il est impossible d'entrer dans le camp de Mahama, sans une autorisation du MIDIMAR, que nous avons obtenue après plusieurs démarches administratives. A plus forte raison encore, très difficile d'y travailler, sans l'accord et du MIDIMAR et du HCR. Cela pour des raisons de sécurité, afin de protéger les réfugiés d'éventuelles représailles de groupes en provenance du Burundi.

C'est principalement cette question de « sécurité », qui explique que 30.000 personnes aient préféré vivre hors du camp, en ville, principalement dans la capitale. Les autres raisons sont l'isolement du camp, la promiscuité, l'absence de possibilité d'emplois et de perspectives d'avenir. Les réfugiés urbains sont souvent des Burundais qui vivaient déjà en ville, avaient un emploi dans le secteur public ou privé et profitaient d'infrastructures qu'ils retrouvent à Kigali.

Ce choix de vivre en ville est toutefois un réel handicap pour eux : hors du camp, les réfugiés n'ont aucun soutien du MIDIMAR, du HCR ou des organisations internationales. Ils se sont inscrits comme réfugiés à leur arrivée et disposent d'une carte d'identité HCR de réfugiés burundais au Rwanda, les autorisant à rester sur le territoire, à ouvrir un compte bancaire et à travailler. Mais, c'est tout.

Les réfugiés burundais urbains doivent se débrouiller pour le logement, les soins de santé, la nourriture, l'éducation des enfants. Tout est à leur charge.

Dans les mois qui ont suivi leur fuite à l'étranger, au second semestre 2015, la majorité de ces réfugiés urbains a vécu sur son épargne, en espérant que la situation ne durerait pas et qu'ils pourraient vite rentrer.

Aujourd'hui, après deux ans d'exil, ils ont épuisé leurs réserves et se retrouvent dans le dénuement le plus total. Certains ont d'ailleurs été contraints d'aller vivre dans le camp de Mahama, faute de moyens de subsistance.

Les passeports ou cartes d'identité nationales, les permis de conduire, ont tous une durée de validité de quelques années et pour certains réfugiés, ces documents sont aujourd'hui périmés, les bloquant encore un peu plus à l'étranger.

Nous avons rencontré plusieurs familles qui sollicitent ADPM pour le parrainage d'un ou de plusieurs de leurs enfants, pour leur permettre de poursuivre des études à Kigali. Sans appuis, les familles ne pourront pas assumer les frais de minerval et de fournitures scolaires.

Au vu de tous ces éléments et des possibilités tant financières que techniques de notre association, nos conclusions sont les suivantes :

- L'accès au camp de réfugiés de MAHAMA étant particulièrement difficile, tant en raison de la distance (4h de route de Kigali soit une journée pour l'aller/retour) que des autorisations obligatoires du MIDIMAR et du HCR pour entrer et y travailler, l'option de travailler sur Kigali est la plus réaliste.
- Cette option permet aussi de toucher les réfugiés burundais urbains, qui sont les plus démunis ; comparativement aux réfugiés du camp, totalement pris en charge.
- Deux orientations de travail possibles : établir des parrainages individuels pour la scolarisation primaire et secondaire de jeunes réfugiés urbains et la mise en place d'une formation professionnelle courte pour des jeunes réfugiés urbains, déscolarisés ou qui suivaient des études techniques au Burundi, pour leur permettre une intégration sur le marché de l'emploi locale et une autonomie financière.

Avec Nadine, nous avons identifié un partenaire de confiance pour la formation professionnelle de ces jeunes réfugiés urbains déscolarisés et les parrainages individuels.

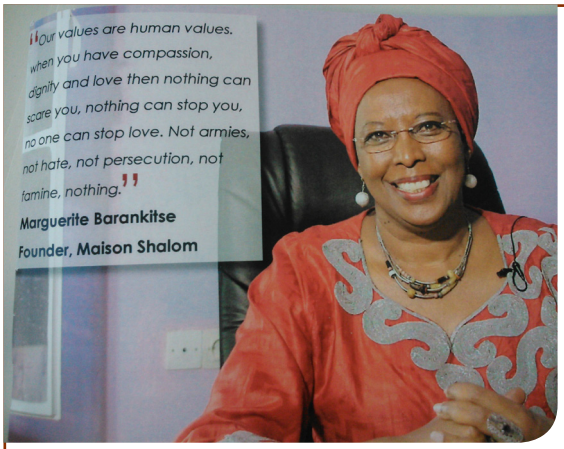

Il s'agit de la **Maison Shalom Rwanda.** Maison Shalom existait déjà au Burundi et a été fondée par **Marguerite BARANKITSE**, une Burundaise dont la réputation internationale n'est plus à faire. S'étant opposée au 3ème mandat du président réélu Pierre NKURUNZIZA, Maggy a dû fuir le pays. Toutes les activités de la Maison Shalom à Ruyigi ont été dissoutes par le gouvernement burundais, les avoirs et bâtiments réquisitionnés. Réfugiée au Rwanda, Maggy et une grande partie du personnel de la Maison Shalom forcés également à l'exil, ont relancé la Maison Shalom pour venir en aide aux réfugiés Burundais présents au Rwanda.

Le MIDIMAR a reconnu à Maison Shalom Rwanda le statut d'organisation internationale et l'a autorisé à travailler sur le territoire Rwanda. C'est la seule organisation issue de la société civile burundaise qui aie ce privilège. Il lui a été reconnu, en raison de l'impartialité et neutralité bien connues de sa fondatrice. Toutes les autres associations burundaises n'ont pas le droit d'agir au Rwanda, pour « des raisons de sécurité et d'éthique », dixit la Ministre MUKANTABANA.

Depuis septembre 2015, la Maison Shalom Rwanda a pu, avec l'appui de certains de ses anciens bailleurs, créer à Kigali un **Centre communautaire, appelé « Oasis of Peace / Oasis de Paix »**, ouvert à tous les réfugiés burundais. Cet Oasis of Peace est devenu le lieu de référence des réfugiés urbains : ils y trouvent conseils et appuis administratifs, cours d'apprentissage de l'anglais, formations professionnelles en couture, peinture, arts culinaires, école maternelle, …

En 2016, la Maison Shalom Rwanda a mis en formation professionnelle à Kigali 60 jeunes étudiants du camp de Mahama. Elle a renoncé en 2017 à une seconde session, faute de moyens financiers pour payer le logement et prise en charge des jeunes sur Kigali, le temps de la formation (de 6 mois à un an).

Cette association a aussi intégré des jeunes dans des lycées techniques, hors du camp de Mahama, via le parrainage scolaire. En 2016, 341 étudiants réfugiés ont été inscrits dans une université, au Rwanda ou en France, grâce au Prix Aurora 2016 reçu par Maggy Barankitse. L'argent a été investi dans l'éducation des jeunes Burundais, l'avenir de notre pays, dixit Maggy.

Avec Nadine, nous avons pu rencontrer Maggy Barankitse et visiter par deux fois l'Oasis of Peace. Nos contacts avec le directeur pays et la déléguée internationale de l'association ainsi que le comptable/trésorier de la Maison Shalom nous encouragent à travailler en collaboration étroite.

Nous avons là un partenaire fiable, qui a déjà une bonne présence au Rwanda, la reconnaissance et confiance des réfugiés burundais urbains et, par sa fondatrice, une reconnaissance et aura à l'international.

Pour 2018, nous projetons de lancer une ou plusieurs formations professionnelles au sein du Centre communautaire « Oasis of Peace ». Actuellement, le Centre a déjà initié quelques formations, à petite échelle : 15 jeunes réfugiés burundais suivent une formation en couture, 40 une formation en arts culinaires et une cinquantaine les cours d'anglais.

La coupe couture, la soudure, la maçonnerie, l'électricité, peuvent être envisagées. Le budget dépendra de la formation, du nombre d'élèves, du matériel nécessaire. Prévision : de 5000 à 10.000 euros pour un an/ par formation.

Appel vous est lancé, chères amies et chers amis lecteurs ! Si vous souhaitez contribuer à l'un de ces projets, si vous souhaitez parrainer un(e) jeune étudiant(e) burundaise pour l'enseignement primaire ou secondaire, contactez-nous ! Ou faites un don avec la mention Oasis de paix – formation.

Merci à toutes et tous.

Pilar PINEIRO PEREZ

SIÈGE SOCIAL :

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY
Tél. : 085/61 35 20
E-mail : info@adpm.be
Site : http/www.adpm.be

Editeur responsable : Pierre DANZAIN

NUMÉRO DE COMPTE :

C.C.P. : 000-1819284-49
IBAN : BE97 0001 8192 8449
BIC : BPOTBEB1
Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois sur notre compte en Belgique.